



TARIFICATION DES TITRES DE TRANSPORT POUR LES RETRAITÉS

Compte-rendu de délégation des USR Ile-de-France au Conseil Régional le 25 avril 2013.

Participants des USR CGT : 75 : Rolande Autissier, 91 : Jean-Claude Clément, 92 : François Collin, Françoise Valéry, 93 : Jean-Louis Festin, 94 : Bernadette Avellano, 95 : François Gurrera.

Interlocuteurs du Conseil Régional :

- Pierre Serne , vice-président en charge des transports et des mobilités et administrateur du STIF en charge de la commission économique et tarifaire.
- Philippe Sainsard, élu au Conseil régional et administrateur du STIF.

Nous avons demandé qu'une question orale soit posée à l'exécutif par les groupes de la majorité régionale. La question a été posée en début de réunion du Conseil par Laurence Cohen élue du groupe Front de Gauche. Cette question reprenait nos revendications et demandait qu'un groupe de travail soit constitué pour répondre à ces demandes.

Pierre Serne a répondu en séance qu'il n'était pas à l'ordre du jour de retirer la maîtrise d'attribution des cartes Améthystes aux départements qui en ont la prérogative historique. Il a rappelé le protocole de mise en place de la nouvelle tarification pour les années à venir et le dézonage des passes Navigo, les jours fériés, les week-end et de la mi-juillet à la mi-août, mesure qui concerne aussi les retraités avec le passage au passe Navigo . Il a proposé que les membres de la commission économiques et tarifaires du STIF travaillent avec les départements, premiers concernés, et que les représentants des retraités soient consultés.

Il a indiqué que les mesures d'unification de la tarification continueront de concerner les retraités. Choix qui n'est pas sans conséquences budgétaires, mais la Région le portera, dès que les ressources nécessaires à l'achèvement de la tarification unique auront été réunies. La Région va donc continuer d'unifier et d'harmoniser progressivement les titres qui seront attribués aux retraités en Ile-de-France.

Après les interventions de séances, la délégation a été reçue dans les locaux du Conseil Régional par Monsieur Serne et Monsieur Sainsard. François Collin a rappelé dans une déclaration le déroulement de nos multiples démarches depuis juin 2009. Les 7 délégations déjà reçues, les nombreux courriers et e-mail échangés avec le Conseil Régional, le peu de réponses reçues, la mobilisation des retraités lors des deux rassemblements, ainsi que le nombre cumulé de 5989 signatures recueillis sur la pétition. (1568 ce jour, elles sont stockées dans une armoire au Conseil Régional).

- ✓ Monsieur Serne, au nom du Président Huchon nous présente comme une avancée, de ne pas prendre la maîtrise des titres, mais plutôt dans le cadre du STIF, d'engager une concertation avec comme enjeu la convergence des éléments de décisions.

Suite à sa demande d'étude réalisée par l'IAU (Institut d'Aménagement Urbain), il propose une ½ journée d'études de 4 heures, troisième semaine de juin. Le but étant d'établir un premier diagnostic pour saisir la Commission Economique et Tarifaire et les représentants des départements, ceci en septembre.

- ✓ Quant à Monsieur Sainsard, il avance que l'offre de transport n'est pas homogène pour tous les départements, qu'il faut penser en terme de besoin de se déplacer, de besoin d'abonnement ????? et que dans nos revendications, nous ne devons pas pratiquer la politique du tout ou rien !!!!! Plusieurs membres de la délégation lui ont répondu qu'il n'était pas question d'en rabattre sur nos demandes et qu'en attendant d'obtenir tout, nous voulons que ça avance enfin.
- ✓ Monsieur Serne nous indique qu'au Sénat, en mai, un premier pas devrait être fait vers l'harmonisation du Versement Transport payé par les entreprises. Nos revendications doivent trouver leur financement dans de nouvelles ressources budgétaires.

Conclusion : Nous prenons acte de la volonté de Monsieur Serne d'entendre les revendications des retraités et de nous faire participer, avec des associations, à une ½ journée d'études en juin, puis d'être consultés en septembre par la CET du STIF. Nous avons rappelé que n'accepterons pas que ces entretiens soient un nouveau moyen de retarder la prise en compte de nos légitimes revendications. Les USR CGT d'Ile-de-France s'engagent à faire entendre et respecter la voix des retraités lors de ces deux rencontres.